

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier grâce au PAIE :

| | |
|---|--|
| Aide financière maximale (différentes étapes cumulées) : 1 M\$ | |
| Recherche, expérimentation, développement ou valorisation et transfert | 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 100 000 \$ pour les centres de recherche d'un collège ou d'une université 25 % des dépenses admissibles, jusqu'à 100 000 \$ pour les autres requérants |
| Démonstration – projet en efficacité énergétique | 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 250 000 \$ |
| Démonstration – projet en énergie émergente | 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 1 M\$ |
| Mesurage | 100 % des dépenses admissibles, jusqu'à 15 000 \$ |
| Précommercialisation | 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 50 000 \$ |
| Diffusion | 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 10 000 \$ |

Secteur résidentiel

Novoclimat

Par ce programme, une aide financière est offerte aux consommateurs qui désirent acquérir une habitation neuve certifiée à haute performance énergétique. Il permet de réaliser des économies d'au moins 25 % sur les coûts de chauffage et il garantit plus de confort aux futurs occupants. Les entrepreneurs doivent suivre une formation avant d'être dûment accrédités pour offrir ce produit.

Rénoclimat

Ce programme, qui s'adresse aux propriétaires d'habitations résidentielles existantes, leur permet d'obtenir un soutien financier pour effectuer des rénovations éconergétiques.

Technoclimat

Ce programme de démonstration des technologies vertes facilite la réalisation de projets de démonstration de technologies et de procédés innovateurs destinés à réduire de manière importante les émissions de GES au Québec. Il contribue, en outre, au développement d'entreprises québécoises et à la création d'emplois dans le secteur des technologies vertes.

Un exemple inspirant

Une somme de 3 M\$ a été versée pour la création d'une nouvelle bioénergie fabriquée à partir de matières organiques résiduelles, le BÉFOR, une première canadienne. Le projet de l'entreprise Innoventé vise l'implantation, à l'échelle commerciale, d'une technologie innovatrice de séchage de résidus organiques pouvant produire des biocombustibles à fort potentiel calorifique.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

Démonstration d'une nouvelle technologie

50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 3 M\$ par projet

Mise à l'essai d'une technologie

50 % des dépenses admissibles, jusqu'à 1 M\$ par projet

Informez-vous, il n'en tient qu'à vous !

www.aee.gouv.qc.ca

Consultez nos outils en ligne, dont voici quelques exemples :

- Calculez votre bilan énergétique
- Petit geste. Gros résultat
- Osez un véhicule plus éconergétique
- Liste des projets soutenus

Pour plus d'information sur les programmes de l'Agence de l'efficacité énergétique, visitez notre site internet ou composez le numéro

1 877 727-6655



fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

fccq.ca
twitter.com/fccq
facebook.com/FCCQ.Reseau

Agence de l'efficacité
énergétique
Québec

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2009 / Bibliothèque et Archives Canada, 2009
ISSN 1195-6313

L'EXCLUSIF

Bulletin des membres de la FCCQ - Agence de l'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique :

un atout économique de taille et une façon de faire incontournable

C'est sur ce thème que s'est déroulée la tournée de la présidente-directrice générale de l'Agence de l'efficacité énergétique, Mme Luce Asselin, auprès d'une dizaine de chambres de commerce depuis le début de l'automne 2010. Elle a profité de ces rencontres pour démontrer aux membres des diverses chambres que l'efficacité énergétique peut accroître la valeur de leurs produits et services, optimiser l'utilisation des ressources, et renforcer les avantages comparatifs sur les marchés.

Une offre toujours présente et non négligeable de soutien financier

L'Agence coordonne les activités d'efficacité énergétique. Son équipe dynamique s'emploie à la gouvernance de programmes et de mesures innovatrices mis à la disposition, entre autres, des milieux industriel et commercial, institutionnel et municipal.

Nous vous présentons les principaux programmes susceptibles de vous intéresser.



Mme Luce Asselin

Un exemple probant

L'usine Smurfit-Stone, à Matane, bénéficie, grâce à ce programme, de deux chaudières fonctionnant à la biomasse forestière résiduelle. Elles permettent de répondre à plus de 80 % des besoins en vapeur de l'usine, réduisant du même coup sa consommation de mazout lourd.

Secteur industriel

Programme de réduction de consommation de mazout lourd

Ce programme permet aux consommateurs de mazout lourd de prendre le virage du développement durable et d'améliorer leur situation concurrentielle en réduisant les coûts associés à la consommation énergétique. Une aide financière est offerte pour la réalisation d'analyses, ainsi que pour l'implantation de mesures d'efficacité énergétique visant le mazout lourd, ou pour la conversion vers des sources d'énergie moins polluantes, telles que le gaz naturel, la biomasse forestière et l'électricité.

| | |
|--|--|
| Volet analyse | Jusqu'à 50 000 \$ par site |
| Volet analyse d'implantation des procédés | Jusqu'à 100 000 \$ par analyse jusqu'à 300 000 \$ par site |
| Volet implantation | 5 M\$ par projet |



Programme d'appui au secteur manufacturier

Ce programme permet aux entreprises du secteur manufacturier de prendre le virage du développement durable et d'améliorer leur position concurrentielle, en réduisant la consommation de certains combustibles ciblés (mazout léger, propane et butane). Une aide financière est offerte pour la réalisation d'analyses, ainsi que pour l'implantation de mesures d'efficacité énergétique visant les combustibles ciblés.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

| | |
|---|--|
| Volet analyse énergétique | Jusqu'à 25 000 \$ par site |
| Volet analyse d'intégration des procédés | Jusqu'à 100 000 \$ par analyse |
| Volet implantation | De 250 000 \$ par projet, jusqu'à 1,5 M\$ par site |

Une première canadienne

Grâce à une aide financière de l'Agence de l'efficacité énergétique, l'entreprise Bois de foyer I.G.L. inc., située dans Chaudière-Appalaches, réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) émanant de ses installations, en valorisant la biomasse forestière rejetée par ses procédés de transformation et, ce faisant, effectue l'étape requise de pasteurisation afin de poursuivre sa pénétration du marché américain.



Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote)

Ce programme offre une aide financière pour la conversion de systèmes utilisant présentement des carburants fossiles (à l'exception du mazout lourd). La biomasse forestière constitue un mode d'approvisionnement énergétique disponible et renouvelable, et elle réduit la dépendance aux énergies fossiles. La consommation de combustibles fossiles est ainsi diminuée de manière considérable. Ce programme permet de franchir le pas vers les technologies émergentes. Du même coup, les émissions de GES sont réduites et le bilan environnemental est amélioré.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

| | |
|---|---|
| Étude de faisabilité / Étude d'approvisionnement | 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par bâtiment ou par réseau de chaleur |
| Implantation | Jusqu'à 500 000 \$ par projet |

Secteur des affaires

Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments

Ce programme vise la réalisation de travaux afin de diminuer la consommation énergétique de mazout léger ou de propane. Il offre une aide financière sur mesure pour réduire les émissions de GES et améliorer le bilan environnemental.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

| | |
|-----------------------------|---|
| Étude de faisabilité | 50 % du coût de l'étude, jusqu'à concurrence de 7 500 \$ par bâtiment |
| Implantation | 210 \$ par gigajoule économisé, jusqu'à concurrence de 75 % des coûts admissibles |



Programme d'optimisation en réfrigération (volet super-marchés)

Ce programme offre un soutien technique et financier pour la conception et l'implantation de systèmes de réfrigération permettant la réduction durable des émissions de GES dans les supermarchés. L'utilisation de réfrigérants plus écologiques permet de réduire la quantité utilisée, entre autres, par la mise en place de boucles secondaires. Celles-ci favorisent le confinement du réfrigérant de synthèse à la salle mécanique. Ce programme facilite, en outre, l'intégration des systèmes de réfrigération, de chauffage et de ventilation.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

| | |
|---------------------|---|
| Implantation | Jusqu'à 125 000 \$ en fonction du potentiel de réduction des émissions de GES associé au projet |
|---------------------|---|

Un succès à répéter

Une aide financière de 125 000 \$ a été versée au nouveau supermarché IGA Drolet et Paquette de Coteau-du-Lac pour l'implantation d'un nouveau réfrigérant afin de réduire les émissions de GES dans ses installations réfrigérées commerciales.

Programme d'optimisation en réfrigération (volet arénas et centres de curling)

Le Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) de l'Agence de l'efficacité énergétique offre, aux propriétaires d'arénas et de centres de curling, des services d'accompagnement, de même qu'un soutien technique et financier afin d'optimiser leurs installations de réfrigération. Les travaux projetés devront intégrer les systèmes de réfrigération, de chauffage, de ventilation et de climatisation, de manière à ce qu'au moins 50 % de la chaleur rejetée par le système de réfrigération soit récupérée. Recourir à OPTER signifie l'atteinte d'un triple objectif: l'amélioration de la performance énergétique de l'installation sportive, la diminution de la consommation d'énergie et des coûts associés et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'aide financière dont vous pourriez bénéficier :

| | |
|-----------------------------|--|
| Étude de faisabilité | 50 % du coût de l'étude, jusqu'à concurrence de 8 000 \$ |
| Implantation | Jusqu'à 95 000 \$, selon le type de projet et le potentiel de réduction des émissions de GES associé au projet |

Secteur des nouvelles technologies

Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)

Ce programme facilite le financement de projets d'innovation technologique, portant sur l'efficacité énergétique ou les énergies émergentes, dont la réalisation et les répercussions se déroulent au Québec. Par énergie émergente, on entend une source d'énergie renouvelable, peu ou non utilisée sur le marché québécois, telle que le solaire thermique et photovoltaïque, la petite éolienne, l'hydrolienne, la marémotrice, l'hydrogène, la bioénergie, etc. Les projets doivent correspondre aux orientations générales de l'Agence et s'inscrire dans une perspective de développement durable.

